

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

LANCEMENT ADS-B PAR SATELLITE



LE DIRECTEUR GENERAL RENCONTRE LES CADRES DIRIGEANTS



CERTIFICATION ISO 9001/2015 : L'AUDIT DE SUIVI EST EN COURS



FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

LA UNE DU FLASH

La visualisation du trafic aérien par Satellite dans l'ensemble de l'espace aérien géré par l'ASECNA désormais une réalité

Depuis le 1er janvier 2020, la visualisation du trafic aérien grâce à la technologie ADS B par satellite est une réalité dans l'ensemble des seize millions de km² géré par l'ASECNA.

Le lancement officiel a été réalisé dans les cinq Centres Régionaux de la Navigation Aérienne (CRNA) qui gèrent ces FIRs à savoir Antananarivo, Brazzaville, Dakar, N'Djamena et Niamey.



Présentation de la technologie de l'ADS-B par satellite à ASECNA

Dans tous les CRNA, le scénario de lancement a été le même. Le Ministre des Transports du pays abritant le CNRA était entouré de ses plus proches collaborateurs et d'autres invités parmi lesquels on pouvait dénombrer sur certains sites des ambassadeurs des Etats membres de l'ASECNA, des représentants des compagnies aériennes, des anciens hauts cadres de l'ASECNA, des anciens Représentants, des anciens Directeurs de l'ASECNA etc.

Au cours des cérémonies organisées à l'occasion, le ministre et sa suite ont eu droit à une présentation de la technologie par le Directeur de l'Exploitation de la Navigation Aérienne, Monsieur Louis BAKIENON.



Devant ces parterres d'invités conviés au lancement de cette technologie, le Directeur de l'Exploitation de la Navigation Aérienne a fait la genèse de l'ADSB-B à l'ASECNA qui remonte en 1995, première année où des résolutions ont été prises par le Comité des Ministres et le conseil d'Administration pour la mise en œuvre de l'ADS B à l'Agence. Il a relaté les premiers essais concluants réalisés par l'Agence en 1996 avec la défunte compagnie AIR AFRIQUE sur le trajet Dakar New York.



Monsieur BAKIENON a expliqué qu'à la suite des premiers tests réalisés avec les stations ADS B sol, l'Agence a engagé à partir de 2012, des réflexions, des études puis des discussions avec des partenaires stratégiques, pour utiliser plutôt la technologie ADS B par satellite, afin de lui permettre également de couvrir les zones où il n'était pas possible d'implanter des stations sol pour diverses raisons (océans, forêts et déserts d'accès difficiles, régions et zones d'accès restreint du fait de l'insécurité etc.)

En 2018, les essais de mise en service de la technologie ont commencé dans les centres opérationnels de l'ASECNA. Les expérimentations ont été réalisées de bout en bout pour aboutir à cette date mémorable de janvier 2020 où désormais tous les avions équipés ADS B sont visibles par le contrôleur aérien de l'ASECNA.

En plus des échanges par la voix (VHF ou HF) ou les données CPDLC (controller pilot data link), le contrôleur voit désormais l'avion sur son écran de contrôle donc connaît sa position réelle.

La mise en œuvre de cette technologie innovante ADS B par satellite, permet à présent à chaque contrôleur aérien de l'ASECNA :

- De voir sur son écran de contrôle tous les aéronefs équipés et évoluant dans l'espace aérien sous sa responsabilité ;
- D'assurer une meilleure information de vol aux avions ;
- De réaliser une meilleure régulation des vols ;
- De réduire les espacements entre les avions ;
- D'offrir des trajectoires préférentielles aux vols ;
- De guider plus efficacement les opérations de recherche et de sauvetage SAR (Search and rescue) en cas de besoin.



La technologie ADS B se fonde sur l'émission automatique en l'air par tout aéronef équipé du transpondeur approprié, d'un certain nombre de données concernant l'aéronef (position, altitude vitesse, cap, etc.). Ces données, captées par le satellite ou une station sol, sont renvoyées vers des centres de traitement qui les réacheminent à la fin sur les écrans des contrôleurs aériens.

Le succès de la technologie ADS B à l'Agence repose en grande partie sur son propre réseau de télécommunication AFISNET par lequel les données sont dispatchées dans tous les centres dans les délais prescrits par les normes internationales pour être utilisées par les services de contrôle.



La mise en œuvre de la visualisation du trafic aérien partout à l'Agence, associée à la disponibilité en permanence des communications entre le contrôleur et l'avion, permettra à l'Agence d'améliorer la sécurité dans son espace, de réduire les espacements entre les aéronefs et d'offrir des trajectoires préférentielles aux compagnies aériennes.

La capacité d'espace aérien offerte par les Etats membres de l'ASECNA aux compagnies aériennes s'en trouvera agrandie. Les compagnies aériennes réduiront leur temps de vol en empruntant des trajectoires de leur choix. Les passagers arriveront plus vite et en toute sécurité à destination. Moins de carburant sera consommé et la nature sera mieux préservée.

Les Autorités qui ont pris part à ces lancements ont confié être impressionnées par cette technologie et par la grande capacité de l'ASECNA à anticiper les évolutions futures dans le domaine de l'aviation. Elles ont salué la clairvoyance, la vision et l'esprit d'innovation du Directeur Général, Monsieur Mohamed MOUSSA qui, depuis qu'il a pris les rênes de l'Agence en 2017, fait preuve d'une volonté sans faille de positionner l'ASECNA parmi les meilleurs fournisseurs de services de navigation aérienne dans le monde.

Démonstration de gestion du trafic par l'ADS-B au niveau des positions de contrôle des CRNA

Les autorités conviées aux différentes cérémonies de lancement dans le CRNA ont par la suite été invitées dans les salles de contrôle pour suivre en live les prouesses de l'ASECNA. Les contrôleurs en position de travail ont expliqué le bénéfice qu'ils tiraient de cette mise en service de la visualisation du trafic aérien.

En définitive, cette technologie permettra de renforcer la sécurité dans les espaces ASECNA, d'accroître la capacité de l'espace, d'écourter les temps de vol des avions.

Comme l'a souligné à maintes reprises le Directeur Général, Monsieur Mohamed MOUSSA, «la gestion du trafic aérien dans les quinze années à venir se fondera pour l'essentiel sur les technologies spatiales et les échanges de données numériques entraînant progressivement le démantèlement des installations classiques disséminées partout au sol sur le continent ».

La digitalisation, la virtualisation des lieux de production et d'une manière générale, l'intelligence artificielle seront au cœur des activités de management du trafic aérien. C'est cette évolution que l'ASECNA a anticipée en devenant depuis le 1er janvier 2020, le 1er fournisseur de services de navigation aérienne en région AFI à utiliser la technologie de l'ADS-B par satellite.



Le Directeur Général fixe aux Cadres dirigeants le cap pour 2020



Le Directeur Général a rencontré les Cadres dirigeants de l'Agence le 13 janvier à Dakar. Pour cette traditionnelle réunion de présentation de vœux, outre les cadres dirigeants du Siège, les Représentants, Délégués et Chefs d'Établissements étaient présents. Au cours de la cérémonie, le Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Tchad, a pris la parole au nom de ses collègues pour présenter ses vœux au Directeur Général. Monsieur BRAHIM GUIHINI Dadi a énuméré les grands acquis de l'ASECNA depuis l'arrivée de Monsieur Mohamed Moussa à la tête de l'Agence. Il a noté que « moins d'une année du passage au guidage radar, l'ASECNA a lancé officiellement la visualisation du trafic aérien par l'ADS-B satellite. Cette prouesse, combinée à plusieurs autres projets que vous portez, notamment le CUPA, conforte la position de l'ASECNA comme Leader des fournisseurs des services de la navigation aérienne ».

S'adressant au Directeur Général, Monsieur BRAHIM GUIHINI Dadi a conclu : « vous maîtrisez l'ASECNA aujourd'hui, plus que quiconque, vous connaissez dans les moindres détails tous ses labyrinthes et ses ossatures parce que vous avez participé à sa construction d'abord, puis à sa reconstruction aujourd'hui ».

A la suite de ce discours, Monsieur Mohamed MOUSSA a une nouvelle fois expliqué à l'encadrement supérieur de l'Agence, sa vision et son ambition. Il a ensuite fixé ses objectifs pour 2020 qui s'articulent autour des points suivants :

- Amélioration continue de la sécurité ;
- Mise en œuvre des projets ;
- Renforcement de la maîtrise des comptes comptables ;
- Renforcement de la maîtrise du cadre budgétaire et de la facturation ;
- Amélioration des conditions de travail et de vie du personnel ;
- Renforcement de la gouvernance.



Le Directeur Général a renouvelé sa volonté de rendre la responsabilité aux centres, avec pour objectif de faire de l'ASECNA une vraie entreprise consciente de sa « multidimensionnalité » et de son esprit de solidarité. «

- Le succès doit être la seule solution face aux attentes des Instances statutaires et du personnel » a conclu Monsieur Mohamed MOUSSA.
-
-
-



OBJECTIFS 2020

1. AMÉLIORATION CONTINUE DE LA SÉCURITÉ
2. MISE EN ŒUVRE DES PROJETS
3. RENFORCEMENT DE LA MAITRISE DES COMPTES COMPTABLES
4. RENFORCEMENT DE LA MAITRISE DU CADRE BUDGÉTAIRE ET DE LA FACTURATION
5. AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE DU PERSONNEL
6. RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE

Signature d'un marché avec THALES



Le 28 janvier 2020 a eu lieu dans les locaux de THALES à Gennevilliers en France, la cérémonie de signature d'un marché de maintenance entre l'ASECNA et THALES.

Conduite par son Directeur Général, la délégation de l'ASECNA était en outre constituée par monsieur Pédro Rabago OBAMA, Directeur des Moyens techniques et informatiques, de Mme BERGEY née ACYL Mariam, Déléguée de l'ASECNA à Paris et des experts de la délégation.

Le Directeur Général s'est félicité de la conclusion de cet important marché, qui repose sur la nécessité d'une recherche permanente de l'excellence du niveau de service. « Avec ce nouveau partenariat avec THALES, nous améliorerons à court terme nos indicateurs de

- performance, par une meilleure réactivité dans la remise
- en état de fonctionnement opérationnel de nos systèmes
- THALES et surtout par une maintenance préventive
- optimale de ces équipements » a-t-il souligné.

- Après cette cérémonie de signature, le DTID et la
- Délégation à Paris ont assisté à l'atelier organisé par
- THALES du 28 au 29 janvier sur la cyber sécurité. Cet
- atelier, qui fait suite au séminaire sur la sécurité du
- système d'information organisé par l'ASECNA à Niamey
- du 11 au 15 novembre 2019, a permis aux participants
- d'échanger sur les enjeux, les menaces et les risques
- des cyber attaques dans l'environnement ASECNA, ceci
- pour planter les prémises d'un plan d'actions vers
- un système d'information plus fiable et des services
- résilients plus sûrs.



THALES

L'audit de suivi n°2 est en cours



Depuis le 04 février, l'audit de suivi n°2 du certificat ISO 9001 : 2015 obtenu en 2018 par l'ASECNA, est en cours et ce, jusqu'au 21 février. Durant plus de deux semaines, Mme Françoise Corine BÄNDI, Responsable d'Audit du Bureau Veritas sillonnera un échantillonnage de sites qui concerne cette année le Siège, les Représentations du Sénégal, du Gabon, du Niger de Côte d'Ivoire ainsi que l'EAMAC.

La cérémonie d'ouverture de l'audit a été présidée par le Directeur Général qui avait à ses côtés Mme Aminata Diop SALL, Directrice Sécurité et Qualité, les autres membres du Comité de direction, ainsi que les différents pilotes processus du Siège. Elle a été tout de suite suivie par l'audition du Directeur Général par Mme BÄNDI, dans le cadre du macro processus dont il est le pilote (Assurer la mise en œuvre de la stratégie et piloter l'Agence).

Des changements majeurs

M. Mohamed MOUSSA, s'est félicité de la conduite appropriée du système de management de l'ASECNA ainsi que, plus généralement, de la maturité dudit système, aujourd'hui acquise après près de 25 ans de mise en œuvre.

- M. MOUSSA a ensuite énoncé les changements majeurs intervenus dans le système, avec, particulièrement, la mise en œuvre, depuis le 1er janvier 2020, de l'ADS-B dans les espaces aériens gérés par l'Agence. Ce qui marque l'aboutissement d'un long processus entamé, en réalité depuis 1995, à travers une résolution du Comité des Ministres qui autorisait déjà le recours aux satellites par l'ASECNA pour la fourniture des services de navigation aérienne rendus aux usagers. Chose désormais faite après une préparation active ces derniers mois. Le résultat, déjà fort probant (95 à 98% des avions concernés dès le 1er jour) fait que l'Agence gère aujourd'hui, le deuxième plus grand espace aérien couvert par les satellites après les Etats Unis. Ne comptant pas s'arrêter sur cette bonne lancée, le Directeur Général a succinctement présenté à l'auditrice, le SBAS de l'Agence qui est en train d'être mise en œuvre en phase graduelle au profit du continent africain. Et donne de solides arguments à une adhésion continentale au projet « Ciel Unique pour l'Afrique » (CUPA) pour lequel l'ASECNA a obtenu les soutiens de l'Union Africaine, de l'OACI et de l'Union Européenne. Ce changement majeur, voir, cette « transformation », n'a pas échappé à l'attention des Etats membres qui, dans le Déclaration politique, signée par leurs plénipotentiaires,



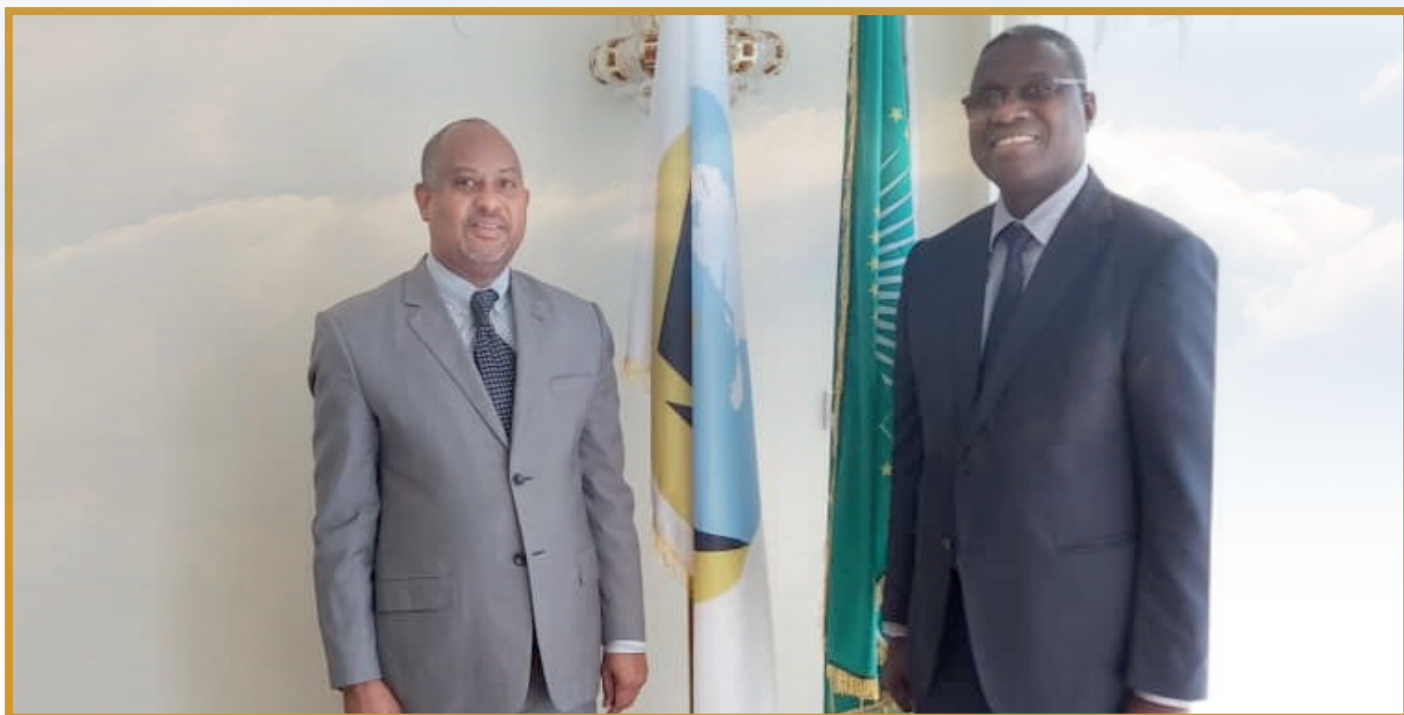
à l'occasion de la cérémonie officielle de célébration du 60ème anniversaire de l'institution communautaire, ont salué les progrès accomplis jusqu'ici et fixé un cap du futur qui devra composer avec les nouvelles technologies. Avec un accent particulier sur la préparation du personnel aux mutations à venir. Ce qui est déjà en cours, grâce à une certaine anticipation.

Autres progrès et performances présentés par le Directeur Général, pour s'en féliciter, la forte baisse des airprox enregistrés en 2019 ainsi que la grande amélioration notée dans la mise en œuvre des projets. Quant aux changements futurs, M. MOUSSA a annoncé une mise à niveau du PGI pour améliorer le système d'information, et, concernant plus directement le SMI, le renforcement des responsabilités Chargés Sécurité Qualité (CSQ).

Ce projet de « montée en puissance » des CSQ a particulièrement retenu l'attention de l'auditrice. Ce qui lui paraît pertinent et logique dans l'objectif de rendre le système plus robuste, avec un leadership affirmé des structures déconcentrées, et de répondre aux attentes toujours plus grandes relatives à la maturation du SMI de l'ASECNA. Mme BÄNDI a, en outre, au cours de la cérémonie d'ouverture, rappelé les grands principes de l'audit de suivi, puis, en auditionnant le Directeur Général, s'est intéressée à certaines questions, notamment, les initiatives de l'agence en matière de respect de l'environnement.



Visite de courtoisie du Directeur de JPO au Délégué de l'ASECNA auprès de l'UA



En marge de sa participation à une grande réunion au siège de l'Union Africaine, le Directeur du Bureau Conjoint du Programme EGNOS-Afrique, appelé communément JPO (Joint Programme Office), Monsieur Sémou DIOUF, accompagné de Madame Aïcha Aïcha ALOU OUMAOU, a rendu une visite de courtoisie au Délégué de l'ASECNA auprès de l'Union Africaine à Addis-Abeba, le 26 janvier 2020.

Au cours de cette visite, M. DIOUF a fait le point de l'avancement du projet conjoint Union Européenne et Union Africaine relatif à la navigation aérienne par satellites EGNOS, notamment en ce qui concerne l'institutionnalisation du projet par l'UA.

Le Délégué de l'ASECNA auprès de l'UA, Monsieur Vang'Sy Claude MOUNTHAULT a, pour sa part, rappelé que toutes les conditions sont à présent réunies pour permettre à l'ASECNA de « faire entendre sa voix ». En effet, après l'accréditation de l'ASECNA auprès de la Commission de l'Union Africaine obtenue en juin 2018, l'Agence a signé son agrément avec le Gouvernement éthiopien le 31 octobre 2019. M. MOUNTHAULT s'est dit donc disposé à contribuer à la mise en œuvre d'une stratégie permettant l'institutionnalisation effective de ce grand projet pour l'Afrique.

- Le Bureau JPO qui est hébergé à Dakar par l'ASECNA, est
- le résultat de la mise en œuvre de la Stratégie Conjointe
- Afrique-UE qui préconise la fourniture de services de
- navigation par satellite dans le cadre du développement
- des Infrastructures. Il traite toutes les questions liées à
- l'exploitation, la structure de gouvernance, les aspects
- légaux et de responsabilité juridique, la sécurité des
- systèmes, les politiques en matière de certification
- de la prestation de services, le développement des
- applications clients, l'exploitation, la maintenance et le
- contrôle de la performance du système.



Participation de l'ASECNA à EXPO-AERO 2019 AU VENEZUELA



Monsieur Wilfrid ADJOVI, Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Bénin et Monsieur Siméon ESSONO, Conseiller technique du Directeur Général, ont représenté le Directeur Général à Expo-Aéro 2019, tenu du 24 au 27 octobre, à Maracay, au Venezuela.

L'ASECNA a été invitée à participer au salon Expo-Aéro 2019, suite à la visite de courtoisie que M. Le Représentant au Bénin a rendu à son Excellence Madame l'Ambassadeur de la République du Venezuela auprès de la République du Bénin.

A cette importante exposition, la première du genre organisée par l'Etat Vénézuélien, les membres de la délégation de l'ASECNA ont relevé la qualité de l'exposition.

Au cours de leur séjour, ils ont rencontré diverses personnalités du monde diplomatique et de l'aviation civile et des pistes de coopération dans divers domaines ont été évoquées.



Séminaire sur la facturation des redevances aéronautiques et extra-aéronautiques



L'École Régionale de la Navigation Aérienne et de Management (ERNAM) a organisé du 02 au 13 décembre 2019, un stage sur la « Facturation des redevances aéronautiques et extra-aéronautiques» au profit de vingt-et-un (21) Chefs Unités et Cadres Facturation des Représentations et du Siège.

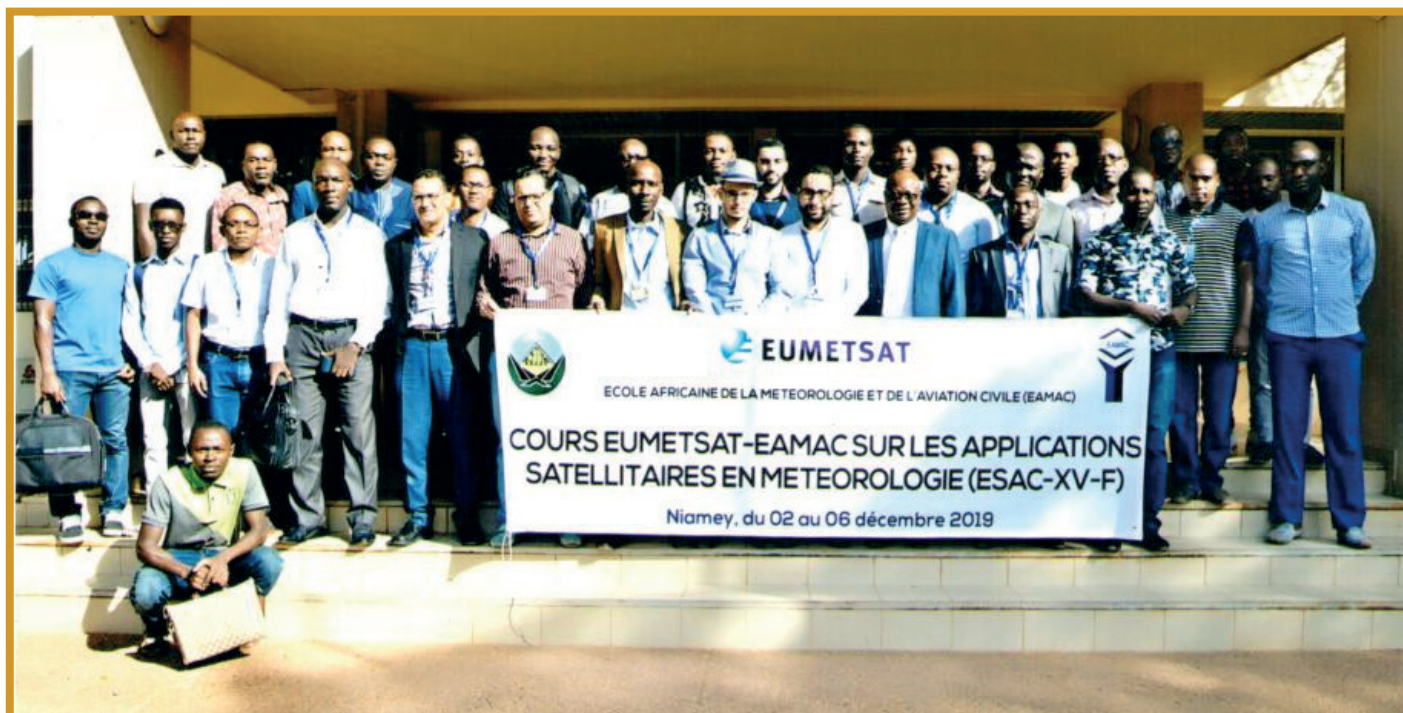
La tenue de ce stage s'inscrit dans le cadre du programme de formation à la maîtrise du poste de travail du personnel Administratif, Financier et Comptable initié par l'Agence.

Fonction essentielle dans la nomenclature des ressources financières de l'ASECNA, la facturation des produits aéronautiques et extra-aéronautiques mérite la mise à disposition des meilleurs outils et des agents convenablement formés sur toute la chaîne de facturation.

- Ainsi, ce cours, animé par six intervenants de la Direction des Ressources Financières, visait à permettre aux apprenants de tenir convenablement leur poste de travail afin de fournir un service de qualité aux clients de l'ASECNA, à travers la maîtrise des notions liées à la nomenclature des redevances aéronautiques et extra-aéronautiques, à la base réglementaire des redevances à l'ASECNA, mais aussi aux opérations de traitement de factures dans FREDA et dans le PGI, au contrôle de l'exhaustivité de la facturation aéronautique ainsi qu'à l'élaboration des statistiques d'aéroport, entres autres

- Les cérémonies d'ouverture et de clôture de ce stage ont été présidées par Monsieur Prince Agbodjan Louis, Directeur des Ressources Financières.

Organisation d'un cours sur les applications satellitaires en météorologie



L'EAMAC, en collaboration avec l'**Organisation Européenne pour l'Exploitation de Satellites Météorologiques (EUMETSAT)** a organisé, du 02 au 06 décembre 2019 à Niamey, un cours sur les applications satellitaires en météorologie (ESAC-XV-F).

Cette formation s'adressait aux **utilisateurs des images et produits des satellites météorologiques** de la communauté météorologique africaine.

Elle a rassemblé 19 participants venus de divers Services Météorologiques Nationaux africains et de certaines Représentation de l'ASECNA, à savoir, l'Algérie, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Congo, Madagascar, le Maroc, le Niger et la Tunisie. Cette formation, la 15^{ème} du genre, a été précédée par un cours en ligne du 27 Août au 20 septembre 2019 qui avait permis de sélectionner les seize (16) participants, en plus des trois participants du pays hôte. Elle a été conjointement animée par les Formateurs Experts de l'EAMAC et deux Formateurs venus spécialement pour la circonstance du siège d'EUMETSAT en Allemagne.

- Durant une semaine, les instructeurs de la division météorologie de l'EAMAC et les experts de l'EUMETSAT ont entretenu les participants venant de divers horizons de l'espace francophone sur les principes de la télédétection satellitaire, l'interprétation des images et produits satellitaires et l'exploitation de ces produits pour l'identification, le suivi et la prévision des phénomènes météorologiques.

- **EUMETSAT** est une organisation intergouvernementale basée à Darmstadt (Allemagne), fédérant à l'image de l'ASECNA, 30 États membres européens. Son objectif principal est la mise en place, la maintenance et l'exploitation des systèmes européens de satellites météorologiques. En ce sens, EUMETSAT est responsable du lancement et des opérations des satellites, ainsi que de l'acheminement des données aux utilisateurs finaux tout en contribuant à l'observation climatique et à la détection des effets du changement climatique. EUMETSAT exploite actuellement une flotte de 4 satellites géostationnaires baptisée METEOSAT et, un satellite circumpolaire, METOP.

Formation des formateurs d'anglais d'aviation



Cette formation, organisée du 18 au 29 novembre 2019 à l'ERNAM, a été conduite par le cabinet EFATAM qui a commis deux experts du domaine pour animer les séances auxquelles ont pris part vingt-six (26) contrôleurs de la circulation aérienne des Représentations de l'ASECNA, ayant à la base au moins le niveau 5 sur 6 de l'échelle de compétence linguistique en Anglais de l'OACI et ayant préalablement reçu une formation de base de formateurs et de raters en anglais.

La formation a porté sur l'appropriation de certains outils fondamentaux de conception et d'administration des cours d'Anglais dans le domaine spécifique de l'aviation, des séances pratiques de conception des contenus

- des cours adaptés aux populations cibles, la revue des techniques d'enseignement de la langue anglaise, et
- des séances pratiques d'appropriation des techniques d'évaluation des compétences linguistiques en Anglais OACI.
- Cette session constitue la première phase d'un programme complet de formation qui devra aboutir au renforcement à terme des capacités des centres ASECNA en matière de formation à l'Anglais des contrôleurs de la circulation aérienne et ainsi permettre de maintenir à un niveau opérationnel (niveau 4) les compétences linguistiques en Anglais de ces derniers.

Secrétaires et Assistantes à l'ère du numérique



La mise en œuvre du plan triennal de formation du personnel administratif, financier et comptable de l'Agence a franchi une étape avec la session de formation intitulée « Secrétaires et Assistantes à l'ère du numérique » au profit des secrétaires de l'Agence tenue à l'ERNAM du 11 au 15 novembre 2019.

A travers l'objectif visé par ce stage animé conjointement par le Cabinet CAPERSEN et Mme DIEDHIOU Rehana de la Direction Sécurité et Qualité, à savoir, renforcer les capacités des secrétaires de direction dans l'utilisation efficace des NTIC en vue de leur permettre d'être entièrement opérationnelles dans l'exercice de leurs fonctions, il s'agissait surtout d'adapter les compétences et méthodes de travail des stagiaires à l'impact du numérique dans les entreprises comme l'ASECNA.

- Vingt-neuf secrétaires et assistantes de direction des structures du Siège, Ecoles et Représentations de l'Agence ont pu saisir les enjeux du développement du digital et mieux appréhender la place des outils digitaux dans leur gestion au quotidien et dans leurs rôles d'interface des équipes. En outre, elles ont pu appréhender des notions aussi variées que les nouvelles responsabilités et périmètres d'action des assistantes de Manager à l'ère du numérique, les principes et le cadre du monde numérique, l'archivage et la gestion électronique des documents (GED), la maîtrise des NTIC et des outils informatiques de gestion ainsi que la bonne utilisation des réseaux sociaux dans le contexte professionnel et le management de la qualité.

Formation des Inspecteurs d'aérodrome de Sierra Léone, du Cap Vert et de Namibie



Dans le cadre d'un accord de service établi le 1er octobre 2019 entre la Namibian Civil Aviation Authority (NCAA) et l'Ecole Régionale de Navigation Aérienne et de Management, l'ERNAM a organisé du 25 novembre au 11 décembre 2019, à Windhoek, une formation régionale « Inspecteurs d'Aérodrome » au profit des exploitants d'aérodromes de l'Autorité de l'Aviation Civile de Namibie et d'autres Etats de la région AFI (Afrique - Océan Indien).

A travers ce nouveau partenariat, l'ERNAM poursuit son ouverture vers de nouveaux horizons et permet aux Etats non membres de l'ASECNA d'accéder à des formations délocalisées sur site, confirmant ainsi sa position de centre d'excellence TRAINAIR PLUS OACI.

L'objectif de cette formation est de transmettre aux inspecteurs et exploitants d'aérodromes :

- une connaissance approfondie des processus de certification et d'inspection opérationnelle tels que décrits dans les Manuels de l'OACI portant certification des aérodromes (DOC 9774), supervision de la sécurité (DOC 9734) et les procédures de service de la navigation aérienne PANS-Aérodromes, (DOC 9981) ;

Ainsi, vingt-et-un (21) professionnels de l'aviation venus de Sierra Leone, du Cap Vert et de Namibie, ont pu approfondir leurs compétences dans les domaines suivants :

- normes et pratiques recommandées de l'OACI (SARPs) dans la conception et l'exploitation des aérodromes;
- exigences et processus de certification d'aérodromes tels que contenus dans les Manuels de l'OACI portant Certification des Aérodromes et Gestion de la Sécurité ;
- planification et réalisation des activités de surveillance d'un aérodrome ;
- procédures de surveillance et d'auto-inspection des aérodromes, conformément aux obligations respectives de l'instance de réglementation et de l'exploitant d'aérodrome ;

Cette session de formation a été animée par de grands experts d'organismes internationaux relevant du domaine de l'aviation civile.



ASECNA

Siège Social

32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144
Tel : (221) 33 849 66 00
Fax (221) 33 823 46 54

Délégation à Paris

75 rue La Boétie – 75 008 Paris
Tel : (331) 44 95 07 18
Fax : (331) 42 25 73 11

Délégation à Montréal

999, University Street – Suite 740
Montréal – Québec – H3C 5J9
Tel : (1514) 954 83 87
Fax : (1514) 954 15 8151

Délégation à l'Union Africaine

Luke Residence, villa n°B185_3,
Sub City Yeka, Addis Ababa,
Kebele 20/21
Tel : +251983934191.

Les routes du ciel, notre métier